

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JUIN 2024

N° 2024-052

L'an deux mil VINGT QUATRE, le VINGT ET UN du mois de JUIN, à DIX-HUIT heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation :

12/06/2024

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Catherine CORNILLOT, Christine MOUQUET, Messieurs Francis LEGROUT, David PETITON, Philippe HERITIER, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, Philippe BOSQUET

Date d’Affichage :

12/06/2024

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Absent excusé : Jean-François DEROIDE

Pouvoir : Monsieur Jean-François DEROIDE à Madame Véronique DEPREUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET

**OBJET : PANNEAUX DE SIGNALISATIONS**

Plusieurs demandes de la part d'habitants nous ont été soumises pour l'ajout de panneaux de signalisation :

- Remplacement du panneau «voie sans issue» par un sens interdit avec panonceau «sauf riverains» - Chemin du presbytère
- Signalétique de « voie sans issue » - Chemin des Droseras
- «Stationnement interdit - accès pompiers » - Chemin des Droseras, à l'orée de la forêt.
- Panonceau «sauf riverains» de la Route du Phare (suite vol)
- Miroir – Chemin des Ruguets.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal valident à l'unanimité l'achat des panneaux et du miroir sus-décrits.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

**Véronique DEPREUX**

**Maire**

